

aucun lambris ni plancher et que le couvert menace une ruine tout à fait prochaine, que la chose en cet état, soit pour la décence, l'édification et la sûreté, l'on ne peut sous aucun prétexte se dispenser, même attendu le peu de circonférence du sol qui reste à couvrir, de continuer, parfaire et parrachever la voûte, qui est commencée, jusqu'au bas de l'église à la même hauteur et sur le même niveau; ce qui le décide d'autant mieux, c'est que l'on voit que, dès le commencement de l'ouvrage, la communauté a eu cette intention; d'ailleurs dans cette dernière partie, l'église n'est point suffisamment éclairée, elle est fort obscure; il sera fort aisé, en finissant l'ouvrage, d'y ajouter indispensablement deux vitraux à droite et à gauche.

Pour parvenir à la continuation de la voûte dont il s'agit, il a été question de savoir si les murs existants pourront la soutenir ainsi que sa naissance; c'est ce que les deux experts ont parfaitement vérifié, ils ont sondé, en plusieurs endroits, les vieux murs intérieurement et extérieurement, tant du côté du midi que du nord et du côté du soir, ils ont reconnu et nous ont rapporté qu'ils sont corrompus, formant deux fers, et plusieurs boulements en différents endroits, qu'il est plusieurs lézardes et que pour édifier les deux nouveaux pilastres qui sont sur place en pierre de taille, il a déjà fallu couper une partie de ces vieux murs à dix-huit pouces de largeur sur toute la hauteur, dont le vide ne se trouve aujourd'hui garni qu'à mortier de terre, et comme la partie de voûte actuellement faite, qui forme la majeure partie du vaisseau, puisqu'il n'en reste plus que quinze pieds à faire, se trouve exhaussée de cinq pieds au par-dessus des vieux murs, les dits experts ont également rapporté qu'il n'est pas possible d'asseoir un pareil exhaussement sur ces vieux murs qui d'ailleurs ne pourraient